



Milieu bâti

- Secteur résidentiel, commercial, public ou communautaire et habitat dispersé
- Secteur industriel
- Secteur résidentiel projeté

Villégiature, loisirs et tourisme

- Zone de villégiature
- Projet de villégiature
- Chalet, abri sommaire (bail en terres publiques)
- Installation principale de pourvoirie avec droits exclusifs
- Installation principale de pourvoirie sans droits exclusifs
- Chalet ou regroupement de chalets (pourvoirie avec ou sans droits exclusifs)
- Colonie de vacances
- Base de plein air
- Terrain ou aire de camping aménagé, aire de camping rustique
- Centre de ski alpin
- Centre, sentier de ski de fond
- Autre installation récréotouristique
- à venir
- Camp de piégeage

Agriculture

- Zone de culture protégée
- Culture de pommes de terre
- Bleuetière
- Bleuetière de type forêt-bleuet
- Site propice à l'aménagement de bleuetière
- Autre culture spécialisée (petits fruits ou horticultrice)
- Grande culture, pâturage ou fliche herbacée
- Bâtiment d'élevage

Titres miniers et aires d'extraction

- Claim minier (9 mars 2017)
- Bail exclusif pour l'exploitation de substances minérales de surface (BEX)
- Carrrière, gravière ou sablière exploitée

Aire d'élimination

- Lieu d'élimination de matières résiduelles

Végétation

- Forêt d'expérimentation
- Érablière exploitée
- Érablière à potentiel agricole en territoire agricole protégé
- Autre érablière à potentiel agricole (hors CPTAQ)

Milieux humides

- Milieu humide
- Milieu humide d'intérêt (MFFF, MERN)

Faune

- Habitat du rat musqué
- Frayère connue
- Site faunique d'intérêt
- Site d'intérêt écologique
- Site de nidification connu du garrot d'Islande
- Site de nidification connu de la grive de Bicknell

Aires protégées

- Parc national des Monts-Valin
- Réserve naturelle reconnue
- Refuge biologique existant
- Refuge biologique projeté
- Réserve de biodiversité projetée

Milieu physique

- Pente très forte (> 25%)
- Zone d'escarpement rocheux
- Zone de glissement de terrain
- Zone de ravinement (> 10 m)
- Plan d'eau de grandes dimensions
- Sol de faible capacité portante
- Zone inondable (Ville de Saguenay)
- Zone inondable (photo-interprétation)
- Site contaminé

Infrastructures

- Autoroute
- Route nationale ou régionale
- Route locale
- Chemin forestier principal, autre chemin
- Voie ferrée
- Camp forestier
- Tour de télécommunications
- Prise d'eau potable
- Prise d'eau industrielle (Niobec)
- Émissaire (Niobec)
- Conduite d'eau industrielle (Niobec)
- Gazoduc
- Hydroaérodrome et hydrobase
- Poste et ligne de transport (Hydro-Québec)
- Poste et ligne de transport (privé)
- Centrale hydroélectrique (Hydro-Québec)
- Centrale hydroélectrique (privée)

Limites

- Région administrative
- Municipalité régionale de comté (MRC) ou territoire équivalent (TE)
- Municipalité
- Territoire agricole protégé (CPTAQ)
- Zone d'exploitation contrôlée (zec)
- Pourvoirie avec droits exclusifs
- Terrain de piégeage enregistré
- Niassinien selon l'Entente de principe d'ordre général (EPOG)
- Lot de piégeage inu
- Limite de photo-interprétation détaillée des milieux humides

Composantes du projet

- Zone d'étude
- Tracé retenu

Accès

- Chemins existants
- Nouveaux chemins
- Accès interdit
- Banc d'emprunt

347 DA54

Projet de ligne à 735 kV entre les postes Micoua et du Saguenay

6211-09-072

Travaux de débroussaillage, de déboisement, de décapage, d'aménagement de fossés et de traversées de cours d'eau et mise en place de fondations et d'une couche de roulement de 5,5m à 6,5m de largeur. Les travaux sur les chemins sont planifiés entre l'automne 2019 et l'hiver 2020-2021.

Carte A
Feuille 4 de 8

Janvier 2019

Hydro Québec
Innovation, équipement et services partagés

0 500 1000 1500 m

MTM, Réseau 7, NAD83 (SGRS)
Échelle des coordonnées : 10 m

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec : Géomatique, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés.